

Présents : Jean Luc Boussard - Nicolas Derche - Christine Moucazambo - Laurent Richier - Willy Rozenbaum - Corinne Knaff - Blandine Botalla-Piretta

Invité : Bernard Bassama

Excusés : Alain Bonnineau - Philippe Desmoulins-Lebeault - Raphaëlle Di Palma -

Secrétaires de séance : Horkiha Raji

Ordre du jour :

1. Candidatures Formation ETP,
 2. Retour sur la réunion inter-Corevih « Gouvernance »,
 3. Questions diverses.
-

Documents remis sur table :

- ✓ 8 candidatures ETP
-

1. Etude des candidatures ETP

Les membres du Bureau ont étudié les 8 candidatures selon les critères suivants : le programme ETP, la file active et la diversité des établissements.

Le choix a été arrêté sur :

- a) Le candidat du SMIT Saint-Louis, le programme ETP est validé par l'ARS et reconnu, avec une équipe active dans la commission ETP.
- b) Le candidat médecin de Montreuil, la formation d'un médecin en ETP semble indispensable pour relancer le programme ETP sur cet établissement.
- c) Une personne de l'Association Ikambéré, le public migrant étant une priorité pour le Corevih.
- d) Le médiateur de Baobab (Fondation Léonie Chaptal), pour son programme ETP ambulatoire sur Gonesse.

2. Retour sur la réunion inter-Corevih

- ✓ Le règlement inter-Corevih a été adopté le 26 juin 2017.
- ✓ Une réunion est prévue en septembre 2017 avec l'ARS/APHP concernant le transfert d'établissements et le budget qui en découle.
- ✓ Une journée santé sexuelle : un appel à candidatures est prévu en septembre prochain avec l'ARS sur le renouvellement du Comité et des territoires.

✓ A propos de « NADIS », le dossier avance, une proposition de contrat a été transmise à « FEDIALIS », se pose la question du financement sur le long terme pour l'ensemble des Corevih.

4. Discussion sur le nombre de candidatures pour le DU Médiateur en santé

- 25 places disponibles pour ce DU prévu en janvier 2018, le Corevih pourrait financer 5 à 10 candidats, l'inter-Corevih sera également sollicité pour participer au financement de ce DU.
- A ce jour, peu de visibilité sur le budget 2018.
- Réflexion sur les critères de sélection des candidats (loi santé 2016, soutien aux projets innovants).
- La chargée de missions et la coordinatrice du Corevih doivent se rapprocher des acteurs pour faire connaître la médiation en santé, susciter des initiatives et appuyer le DU médiateur en santé.

Bureau	Séance Plénière
Vendredi 08.09.2017	Lundi 09.10.2017
Vendredi 06.10.2017	Lundi 11.12.2017
Vendredi 10.11.2017	
Vendredi 08.12.2017	